

Sommaire

Souscription permanente

Un grand merci à nouveau à nos souscripteurs, qui nous permettent, par leur solidarité, d'apporter à la PB des améliorations qui rencontrent votre appui unanime. Sans vous, nous ne pourrions pas atteindre cet objectif pour la Bretagne.

Michel Beaupré, Nantes, 15 € ; Fulup Béquet, Québriac, 5 € ; Louis Bodivit, Penmarc'h, 5 € ; Patrick Cadorel, Rezé, 15 € ; Gérard Chevalier, Angers, 15 € ; Georges Christien, Mohammedia (Maroc), 40 € ; Paul Cornet, Nantes, 15 € ; Gilles Couedelo, Trévron, 5 € ; Visant Du Bois, Cavan, 5 € ; Paulette Fiévet, Gouesnach, 10 € ; Yannick Foucher, Bannalec, 5 € ; Claude Jouanno, Lorient, 5 € ; Kristof Lacombe, Vannes, 5 € ; Jean-Michel Le Claire, Betton, 5 € ; Dominique Lehaut, Lannion, 5 € ; Claude Léost, Concarneau, 5 € ; René L'Hostis, Brest, 15 € ; Nicole Logeais, Cancale, 5 € ; Jakez Louer, Trégunc, 15 € ; Annie Maudet, Fougères, 5 € ; René-Emmanuel Richard, Montfermeil, 15 € ; Jean Roziot, Montceaux, 5 € ; Alain Spagnol, Ploerdut, 15 € ; Guy Thoumelin, Sin-le-Noble, 5 €.

Total mois : 240 €.
Total de l'année 2006 : 2 835,28 €.



AU MILIEU de vos encouragements (plus de 90 % des messages que nous recevons), le PB poursuit sa route. Et pourtant, il n'est guère aidé. Ne parlons pas de l'absence de toute aide officielle, de l'État ou de la Région, quand tant d'autres publications en profitent. Il me faut évoquer un autre sujet, celui de notre distribution. Là, nous devons passer par l'intermédiaire des dépositaires et de la Poste. Les premiers sont des partenaires à la hauteur, mais les conditions de leur métier font que, sauf exception, ils ne peuvent guère « booster » nos ventes. En effet, la quantité de titres publiés est en augmentation continue, et l'espace dont disposent nos dépositaires ne l'est pas, lui. Aussi sommes-nous obligés de « partager » quelques mètres de linéaires avec des centaines d'autres publications. L'effort de présentation de nos couvertures n'est pas, dans ces conditions, d'une grande aide à la diffusion...

Reste l'autre question, celle de la distribution par la Poste. Tout le monde connaît l'état de délabrement de la distribution postale. À une époque où la loi du profit a remplacé le bel objectif du service public, la gabegie publicitaire a remplacé le courrier, peu « rentable ». La presse, cependant, « bénéficie », moyennant finances bien sûr, de deux modes d'acheminement. Le PB a, pour sa part, un routage qui prévoit de ne pas dépasser quatre jours entre le dépôt de nos journaux et l'arrivée chez l'abonné. Le dernier numéro du PB a été gâté, à cet égard ! Si certains abonnés de Bretagne ont reçu leur exemplaire dans des délais convenables, pour d'autres ce fut le cirque : treize jours pour un abonné de la Loire-Atlantique, une bonne semaine de retard pour quantité d'autres. L'auteur de ces lignes, lui, attend toujours l'exemplaire auquel son abonnement personnel lui donne droit... Alors, n'y a-t-il rien à faire ? Il existe un acheminement dit prioritaire... qui améliorerait les choses, mais il est plus cher ! Et nous sommes ramenés... à la modestie de nos moyens.



Ronan Leprohon

- 4. Courrier des lecteurs
- 6. Iffig
- 14. Au revoir Youenn
- 15. La Bretagne de Brest à Nantes
- 16. Leurre de vérité

17. An Distro-Skol 2006

- 18. Skol an oadourien

19. Tud an hentoù



- 20. Levrioù brezhonek

- 21. Internet
- 25. Cinéma : Douarnenez
- 32. Médias
Mots croisés
- 33. PB Services
- 34. La page du PB
Le jeu du mois

Éditorial



- 5. **Kristian Guyonvarc'h**
La « décentralisation » centralisée !

- 6-7. **Régions et Peuples solidaires**
L'université et le congrès

La rentrée du breton

- 8-9. Rentrée scolaire bretonne



- 10. Fantasma ?
- 11. Nono
- 12-13. **Tsunami : l'aide régionale**
- 22. La Résistance en Cantabrique

L'UDB à l'international

- 23. Catalogne
- 24. Pays Basque



- 26-27. **Un jour avec...**
Jean-Louis Hénaff

Les livres

- 28. Recension des ouvrages

- 29. Le livre du mois



- 30. **Musiques de Celtie**
- 31. **Selaouit**
par Pierre Morvan

Le crédit-photo de couverture : Muriel Besnon

Notre magazine sort désormais le 1^{er} jour ouvrable du mois.